

3BMCR
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 80 Avenue de la Sablière
21200 BEAUNE
RCS DIJON 897 692 810

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **3BMCR**

Forme juridique : **société par actions simplifiée**

Numéro unique d'identification - (Siren) : **RCS DIJON 897 692 810**

Représentée par :

la société DIVALEE, elle-même représentée par Monsieur Didier FAUGERES, Président

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

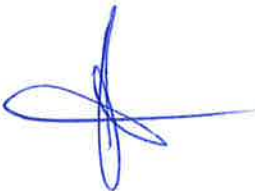
☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Monsieur Didier FAUGERES



3BMCR
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 80 Avenue de la Sablière
21200 BEAUNE
RCS DIJON 897 692 810

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

- **Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 proposée par le rapport de la Présidente.**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 204 863,47 euros.

Nous vous rappelons que nous avons dégagé au 31 décembre 2024 un bénéfice net comptable d'un montant de 204 863,47 euros.

- au compte « Réserve spéciale pour fonds propres » pour40 973,47 euros
- aux actions à titre de dividendes pour163 890,00 euros

Le montant global de la distribution pour les personnes physiques s'élève à 0 euro.

Nous vous proposons de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1^{er} juillet 2025.

- **Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 adoptée par l'Assemblée.**

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de 204 863,47 euros.

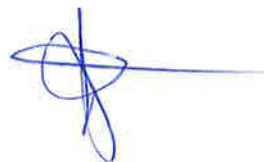
L'Assemblée Générale décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- au compte « Réserve spéciale pour fonds propres » pour40 973,47 euros
- aux actions à titre de dividendes pour163 890,00 euros

Le montant global de la distribution pour les personnes physiques s'élève à 0 euro.

L'Assemblée Générale fixe la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1^{er} juillet 2025.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
LA PRESIDENTE



Liasse 25 IS RN

DGFiP N° 2050-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise		3BMCR												1 2											
Adresse de l'entreprise		80 AVENUE DE LA SABLIERE 21200 BEAUNE												Durée de l'exercice précédent *		1 2									
Numéro SIRET *		8 9 7 6 9 2 8 1 0 0 0 0 1 2												Néant ☐ *											
														Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 4									
														Brut		Amortissements, provisions		Net							
														1		2		3							
Capital souscrit non appelé (I)		AA																							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC											
		Frais de développement *	CX											CQ											
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG											
		Fonds commercial (1)	AH											AI											
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 941										AO	2 483										
		Constructions	AP	422 040										AQ	109 518										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	122 631										AS	34 321										
		Autres immobilisations corporelles	AT	73 405										AU	21 780										
		Immobilisations en cours	AV											AW											
		Avances et acomptes	AX											AY											
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT											
		Autres participations	CU											CV											
		Créances rattachées à des participations	BB											BD											
Autres titres immobilisés		BD											BE												
Prêts		BF											BG												
Autres immobilisations financières *		BH											BI												
TOTAL (II)		BJ	625 017										BK	168 103											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM											
		En cours de production de biens	BN											BO											
		En cours de production de services	BP											BQ											
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS											
		Marchandises	BT	1 837 592										BU	1 837 592										
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW											
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	98 075										BY	98 075										
		Autres créances (3)	BZ	66 073										CA	66 073										
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC											
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD											CE											
	DIVERS	Disponibilités	CF	288 434										CG	288 434										
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	37 467										CI	37 467										
		TOTAL (III)	CJ	2 327 640										CK	2 327 640										
		Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																					
			Pertes de remboursement des obligations (V)	CM																					
Écarts de conversion actif *	CN																								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		2 952 656										LA	168 103											
Renvois : (1) Dont droit au bail												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP											
Clause de réserve de propriété *												Stocks													
												(3) Part à plus d'un an :		CR											
												Créances													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		3BMCR		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	152 074		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	7 273		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	204 863		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	408 210	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	776 000		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	476 680		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	330 371		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	851		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	645 105		
	Dettes fiscales et sociales	DY	139 412		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régularisé	Autres dettes	EA	7 925		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 376 343		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 784 553		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 443 109			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	150 634			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Annexes Légales 2025

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2 784 553,01 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 204 863,47 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016.

Les textes comptables relatifs à la définition, l'évaluation, la comptabilisation, l'amortissement et la dépréciation des actifs (C.R.C 2002-10, 2003-07 et 2004-06 complétés par les avis du Comité d'Urgence du C.N.C 2003-E et 2006-D) sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Mobilier	08 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 05 à 08 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	de 05 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier coût d'achat en tenant compte de l'incidence des ristournes.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires minorés des escomptes obtenus. L'escompte est incorporé dans le coût d'entrée des stocks de marchandises.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat, une provision pour décote est constituée à hauteur de la différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation.

Les articles en présentation ou déréférencés sont dépréciés en fonction de l'appréciation de leur état et de leur prix de vente probable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Information sur les principales caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible :

Le 7 mai 2021, la société a émis un emprunt obligataire dont les principales caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant nominal total de 776 000 euros, représenté par 48 500 OCA convertibles en Actions nouvelle d'une valeur nominale de 16 euros.
- La date d'Echéance est fixé au 1er août 2026, ce qui porte la durée de l'emprunt à 5 ans.
- Le taux des intérêts des OCA est fixé à 2,50 % par an.

Les conditions du contrat d'obligations convertibles ne mentionnent pas de prime de non-conversion. De ce fait, en l'absence de cette mention, aucune provision au titre des primes de non-conversion prévues au contrat n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Intégration fiscale :

La Société a conclu le 30 décembre 2022 une convention d'intégration fiscale avec sa société mère DIVALEE, principal actionnaire.

Cette convention qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2022, a été signée dans le cadre de l'option prise par DIVALEE pour le régime de l'intégration fiscale.

Cette option avait été conclue pour la période restant à courir, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

La contribution de la société 3BMCR à la dette d'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles supportées par DIVALEE est égale, au titre de chaque période d'imposition, à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	6 941		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	411 555		10 485
Installations techniques, matériel et outillages industriels	122 631		
Autres installations, agencements, aménagements	57 740		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	17 307		-1 642
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	616 174		8 843
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	616 174		8 843

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			6 941	6 941
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				422 040
Installations générales, agencements, constructions			422 040	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			122 631	122 631
Autres installations, agencements, aménagements			57 740	57 740
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			15 665	15 665
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			625 017	625 017
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			625 017	625 017

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	1 492	992		2 483
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	50 879	58 640		109 518
Installations techniques, matériel et outillages industriels	16 803	17 519		34 321
Installations générales, agencements divers	6 896	8 249		15 144
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 111	3 525		6 636
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	79 180	88 923		168 103
TOTAL GENERAL	79 180	88 923		168 103

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	992				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	58 640				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 519				
Installations générales, agencements divers	8 249				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 525				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	88 923				
TOTAL GENERAL	88 923				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	98 075	98 075	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 423	2 423	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	390	390	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	23 131	23 131	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	13 918	13 918	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	26 211	26 211	
Charges constatées d'avance	37 467	37 467	
TOTAL GENERAL	201 615	201 615	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	776 000		776 000	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	150 634	150 634		
- plus d'un an	326 046	168 812	157 234	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	645 105	645 105		
Personnel et comptes rattachés	44 335	44 335		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 527	23 527		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	24 530	24 530		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	47 020	47 020		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	330 371	330 371		
Autres dettes	7 925	7 925		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 375 492	1 442 258	933 234	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	167 119			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	77 789
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	17 301
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	95 089

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	712
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 675
Dettes fiscales et sociales	97 049
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	235 436

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	37 467	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	37 467	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 500	16,00

Commentaires :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	260 484	
Résultat exceptionnel (et participation)	2 170	
Résultat comptable	204 863	

Commentaires :

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :TASCOM Autres :	35 870
TOTAL	35 870
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	14	
Ouvriers		
TOTAL	20	

Commentaires :

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		127 429	
TOTAL		127 429	

Commentaires :

Les hypothèses de calcul de cet engagement sont les suivantes :

- Age de départ par mise à la retraite par l'employeur : 62 ans pour non-cadres et 67 ans pour les cadres ;
- Probabilité de présence jusqu'à l'âge de retraite : 10% pour les moins de 25 ans, 20% pour la tranche de 25 à 35 ans, 40 % pour la tranche de 35 à 45 ans, 50 % pour la tranche de 45 à 55 ans, et 95 % pour les plus de 55 ans ;
- Taux d'actualisation : 3,73 % ;
- Taux attendus d'augmentation des salaires : 1% ;
- Charges sociales patronales : 40 %.